



## L'e-constat auto a deux ans

**Lancé le 1er décembre 2014, l'e-constat auto, application officielle des assureurs français, fête ses deux ans.**

### **Une application conçue pour faciliter et accélérer la gestion des sinistres auto matériels**

Plus simple, plus rapide et aussi fiable que le constat amiable papier, l'e-constat auto a été développé par les assureurs pour permettre aux personnes qui le souhaitent de déclarer leurs sinistres auto via leurs smartphones. L'application fonctionne pour les accidents impliquant un ou deux véhicules terrestres à moteur, immatriculés en France (métropolitaine et DROM) et à Monaco, dès lors qu'il n'y a pas eu de blessé.

L'e-constat auto peut être rempli, sur un ou deux smartphones simultanément, en quelques minutes, complété par des photos, croquis et envoyé à son assureur après sa signature. L'assuré reçoit alors par SMS la confirmation de la prise en compte de sa déclaration et, par mail, le pdf du constat amiable.

### **Chiffres clés (au 30 novembre 2016) :**

Plus de **440 000** téléchargements de l'application

Près de **24 000** e-constats auto envoyés aux assureurs

### **Des nombreuses fonctionnalités pour mieux répondre aux attentes des assurés**

Depuis son lancement en décembre 2014, l'e-constat auto a continué à évoluer en lien avec les retours d'expériences des utilisateurs. Ainsi, de nouvelles fonctionnalités ont été ajoutées et il est notamment possible d'enregistrer trois véhicules dans les informations personnelles et trois possibilités de les pré-remplir ont été développées : en renseignant soi-même les champs requis, en utilisant une application développée par certains assureurs, ou en flashant le QR code qui peut figurer sur la carte verte.

Pour Bernard Spitz, Président de la Fédération Française de l'Assurance : « *Véritable innovation digitale de place, l'e-constat auto va continuer à évoluer dans les années qui viennent pour toujours mieux répondre aux attentes des utilisateurs et aux évolutions technologiques. La bascule vers une utilisation massive par les assurés se fera progressivement, comme nous le montre l'exemple de nos homologues européens. L'intérêt porté par des acteurs de l'automobile, des nouvelles technologies et des fédérations étrangères témoigne du potentiel de l'application.* »

L'application e-constat auto est téléchargeable gratuitement sur l'Apple Store et Google Play.

Retrouvez toutes les informations pratiques et les vidéos explicatives sur [e-constat auto.fr](http://e-constat.auto.fr)

#### **Service de Presse**

**Benoît Danton**  
01.42.47.93.80 / 06.48.24.77.81  
[b.danton@ffa-assurance.fr](mailto:b.danton@ffa-assurance.fr)

**Mariam Sissoko**  
01.42.47.94.08 / 06.26.54.02.76  
[m.sissoko@ffa-assurance.fr](mailto:m.sissoko@ffa-assurance.fr)